la 3ème phase reste à faire !

Les travaux concernent les parties basses, extérieures et intérieures. Les dégradations sont importante

En raison de l'importance des travaux à réaliser, la 3ème

La phase 3A représente un coût de 450 000 € HT.

C'est pourquoi, dès la fin de l'année 2015, une nouvelle convention de souscription concernant la phase 3A a été signée avec la Fondation du Patrimoine avec pour objectif d'engager les travaux en 2017. Entre-temps, seront constitués les dossiers administratifs, techniques et financiers.